

Le 1^{er} juillet 2021



Objet : Pré- rentrée des enseignants.

Madame le Directrice Académique,

Dans certaines circonscriptions, des consignes sont données pour positionner les deux demi-journées restantes de pré- rentrée, le mercredi, entre la rentrée des classes et les vacances d'automne.

Depuis 2015, avec la transformation du deuxième jour de pré- rentrée, il a été laissé le choix aux enseignants aveyronnais de proposer les dates de ces demi-journées. Cela a permis de reconnaître une partie du travail "invisible" des collègues, cela a également permis de dégager du temps pour leur permettre de travailler en réseau d'écoles. Cela a aussi permis à vos inspectrices/inspecteurs de placer une réunion d'information aux collègues directeurs, sans trop pénaliser ces mêmes collègues, eux aussi enseignants.

Beaucoup de collègues viennent dans leur école avant la rentrée, deux journées (et souvent davantage), pourquoi ne pas faire confiance aux professionnels qui sont sur le terrain et éviter ainsi de leur imposer des contraintes qui nous paraissent inutiles et démotivantes ?

Nous rappelons d'ailleurs que la dénomination journées de « pré- rentrée » les positionne bien en début d'année, bien que le texte officiel parle de « durant l'année scolaire ». Cela serait un contre-sens de placer ces deux temps de pré- rentrée après ces premières vacances.

Pour conclure, il est bien noté que ces deux demi-journées "pourront être dégagées". Ce n'est donc pas une obligation mais seulement une possibilité donnée. Il nous semble qu'en maintenant ce qui se faisait l'an dernier, vous appliqueriez une consigne du ministère qui souhaite développer une confiance avec ses fonctionnaires. Ce serait ainsi l'occasion de prouver que ce vœu n'est pas seulement une formule de communication. D'ailleurs, il est bon de noter que dans la circulaire de rentrée publiée récemment, il n'en est pas fait mention.

Nous savons pouvoir compter sur votre réflexion au service de notre service public d'éducation et nous espérons que votre décision profitera à l'ensemble des collègues placés sous votre autorité et donc à la qualité du service rendu.

Sophie Héran & Sébastien Ségur
Co-Secrétaires départementaux
du Se-UNSA 12